Envoyé en préfecture le 16/03/2021
Reçu en préfecture le 16/03/2021
Affiché le 16/03/2021
ID : 011-241100593-20210308-B2021_23_3-CC

Grand NARBONNE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU GRAND NARBONNE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

Le Bureau Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des Synodes, Palais des Archevêques, Place de l'Hôtel de Ville à Narbonne, sous la présidence de Maître Didier MOULY

SEANCE PUBLIQUE DU 8 MARS 2021 à 8h30	Date de convocation : 2 mars 2021

Délibération
N°B2021_23

Membres en exercice :	**19**
Votants :	**17**
Suffrages exprimés :	**17**
Pour :	17
Contre :	0
Abstention :	0

SECRETAIRE DE SEANCE : DURAND Viviane

PRESENTS : ALVAREZ Jean-Michel, DURAND Viviane, GOUIRY Catherine, HERAS Guillaume, HERNANDEZ Joël, JANSANA Jean-Marc, LAPALU Christian, MARTIN Henri, MARTINAGE Fabienne, MONIE Jean-Marie, MONTAGNIER André-Luc, MOULY Didier, VIALADE Alain

PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE : JAMMES Michel

EXCUSES : BELART Xavier, PARRA Eric **EXCUSES EN COURS DE SEANCE : JAMMES Michel (à partir de la délibération N°B2021_28), PY Michel (à partir de la délibération N°B2021_28)**	**EXCUSES AVEC PROCURATION : BELLOTTI-LASCOMBES Emma, RIO Jean-Louis** **PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE : PY Michel (jusqu'à la délibération N°B2021_27)**

Nomenclature Etat : Finances locales - Subventions

OBJET : PATRIMOINE – Demande de subventions pour la réfection des façades du Conservatoire à Rayonnement Départemental du Grand Narbonne

Le rapporteur rappelle que, avec un riche passé en académie de musique, chœurs et orchestres, le Conservatoire fût créé en 1964 à partir de l'harmonie municipale. Autour des vents, se développent progressivement des disciplines de l'orchestre, le piano et la guitare, puis d'autres instruments, le solfège, l'éveil et le chant.

La rénovation du bâtiment actuel, l'ancien collège Dillon, permit en 1989 au Conservatoire de s'installer dans de nouveaux locaux et d'impulser un nouveau rayonnement sur le territoire.

Grâce au transfert du Conservatoire en 2003 à la Communauté d'Agglomération de la Narbonnaise, à l'audit lancé en 2009 et à l'impulsion d'une nouvelle volonté politique sur le mandat 2008-2014, la structure a obtenu par arrêté du 11 Juillet 2014, le classement du Conservatoire de musique et d'art dramatique, en CRD, Conservatoire à Rayonnement Départemental.

Parallèlement, le Grand Narbonne a engagé depuis plusieurs années des travaux de rénovation et d'aménagement du bâtiment : menuiseries, toitures, étanchéité ont été rénovées et dernièrement l'accessibilité a été totalement reconsidérée.

Envoyé en préfecture le 16/03/2021
Reçu en préfecture le 16/03/2021
Affiché le 16/03/2021
ID : 011-241100593-20210308-B2021_23_3-CC

N°B2021_23

Afin de compléter ces travaux, il est envisagé de procéder à une réfection de l'ensemble des façades donnant sur le quai Dillon, la rue de l'Etoile et rue Hippolyte Faure.

Au total, le montant estimatif des travaux s'élève à 526.484 € HT et peut faire l'objet d'aides de l'Etat (plan de relance), de la Région Occitanie et du Conseil Départemental de l'Aude selon un plan de financement qui pourrait être le suivant :

- Etat : 157.945 € (30%)
- Région : 105.297 € (20%)
- Département : 105.297 € (20%)
- Grand Narbonne : 157.945 € (30%)

A l'unanimité, le Bureau décide :

- De solliciter l'aide de l'Etat, de la Région Occitanie et du Conseil Départemental de l'Aude pour financer le projet de réfection des façades du Conservatoire du Grand Narbonne situé Quai Dillon à Narbonne ;

- D'approuver le plan de financement figurant ci-dessus ;

- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à en négocier les modifications éventuelles ;

- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa transmission en Sous-Préfecture

le : |PREF|
et de sa publication
le : |AFF|

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,
Maître Didier MOULY,
Maire de Narbonne
Président du Grand Narbonne,
Communauté d'Agglomération